2008-02279/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Actualités

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Éducation cinématographique des jeunes du secondaire

La ministre Line Beauchamp annonce une subvention de 180 000 $ à l'Association des cinémas parallèles du Québec

Québec, le 30 mars 2005 – La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la région de Montréal, Mme Line Beauchamp, annonce qu'elle accorde une aide financière de 180 000 $ à l'Association des cinémas parallèles du Québec pour la mise en œuvre du projet L'ŒIL cinéma (Outil pour l'éducation à l'image et au langage cinématographiques). Cette initiative a pour but d'aider les jeunes du secondaire à développer leur sens critique et leur capacité d'analyse relativement à l'image et au langage cinématographiques. « L'école a la responsabilité de participer au développement culturel des jeunes. C'est donc notre devoir de lui fournir le soutien nécessaire », a déclaré Mme Beauchamp.

Pour poursuivre le projet L'ŒIL cinéma, l'Association bénéficiera d'une subvention de 180 000 $ du ministère de la Culture et des Communications. Celle-ci est accordée en vertu du programme Rencontres culture-éducation, qui encourage les intervenants scolaires à recourir aux ressources culturelles de leur milieu pour compléter les enseignements qu'ils dispensent à l'école. Cette subvention permettra également aux jeunes, d'enrichir leurs aptitudes et leurs compétences par l'entremise des arts et de la culture, et ceci, dans l'esprit du protocole d'entente qui lie le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et celui de la Culture et des Communications.

Rappelons que les enseignants qui adhèrent à L'ŒIL cinéma sont invités à intégrer trois films à leur enseignement durant l'année scolaire. Pour cela, ils ont gratuitement à leur disposition des films libres de droits, du matériel d'accompagnement, des propositions d'activités de formation et un cédérom donnant accès à des outils pratiques pour la réalisation d'un film. Bien que les professeurs de français soient les principaux utilisateurs du programme, plusieurs autres disciplines peuvent accueillir l'éducation cinématographique, notamment l'art dramatique, les arts et les communications, l'histoire, l'enseignement moral et les arts plastiques. L'an dernier, plus de 11 000 élèves de partout au Québec ont pu profiter des retombées de cette initiative en éducation cinématographique.

Source :

Ginette Côté
Conseillère en communication
Ministère de la Culture et des Communications
Tel. : 418 380-2363, poste 7215

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008